









Brevet Professionnel

Responsable de Chantiers Forestiers

En formation continue (Niveau 4)

Durée de la formation

1274 heures (au total)

- 1008 h centre
- 266 h entreprise (stages)

Dates de session

De début octobre à début mai N+1

Délai d'accès à la formation

l mois après l'entrée en formation sous réserve de places disponibles

Lieu

CFPPA Carmejane
Route d'Espinouse
04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson

Pour l'année précédente :

Taux de réussite : 90%

Taux de satisfaction : 100%

Taux d'insertion à la sortie : 63%

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Créer une entreprise dans le secteur forestier
- Organiser et réaliser des chantiers forestiers
- Gérer une équipe, les relations clients, fournisseurs et usagers

MÉTIERS VISÉS

- Chef d'entreprise de travaux forestiers,
- Devenir opérateur qualifié pour le compte de l'ONF, d'une coopérative forestière, d'un groupement forestier...)
- Chargé de production en sylviculture
- Conducteur de travaux
- Technicien forestier
- Ouvrier qualifié en sylviculture
- Débardeur

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTSA Gestion forestière
- Certificat de spécialisation Arboriste élagueur

CONTENU DE LA FORMATION

MODALITÉS D'ALTERNANCE

Le planning de formation précise pour chaque année scolaire les semaines de formation en centre et celles en entreprise.

UC (Unité Capitalisable) d'enseignement technique et professionnel	Durée (en heures)
UCG1 – Connaissances et techniques liées aux traitements de l'information	84
UCG2 – Enjeux sociétaux et environnementaux du milieu forestier	84
UCP1A – Elaborer un projet professionnel lié à une entreprise de secteur de	98
travaux Forestiers	
UCP1B – Elaborer un projet professionnel de salariat dans le secteur de travaux	98
Forestiers	
UCP2 – Gérer une entreprise de travaux forestiers dans une perspective de	91
durabilité	
UCP3 – Gérer un chantier de travaux forestiers dans le respect du cahier des	119
charges, de la Sécurité et de l'environnement	
UCP4 – Identifier une situation forestière dans le but d'une intervention de	98
travaux forestiers	
UCP5 – Utiliser une situation professionnelle des connaissances techniques pour	105
conduire un peuplement forestier	
UCP6 – Entretenir les matériels et équipements de l'entreprise	77
UCT1 – Réaliser un chantier de renouvellement, d'entretien et amélioration du	87
peuplement	
UCT2 – Réaliser un chantier d'exploitation forestière	287
UCARE 1 – Réaliser un chantier de débusquage à traction animale	35
UCARE 2 – Réaliser un chantier de sciage mobile	35

Possibilité de valider une ou plusieurs UC, pour plus d'informations :

https://www.francecompetences.fr/recherche_cer tificationprofessionnelle/



Route d'Espinouse, 04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson Tél : 04.92.34.60.56 - Mél : cfppa.digne@educagri.fr Site Internet : https://digne-carmejane.educagri.fr/







Contacts

Responsable de formation : Jean-Pierre MENG jean-pierre.meng@educagri.fr

Responsable administrative : Rabia ARAB rabia.arab@educagri.fr

Tél: 04.92.34.60.56

Accessibilité

Référente handicap : Rabia ARAB rabia.arab@educagri.fr

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap Nous contacter pour connaître les modalités

MODALITÉS PEDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel avec des cours théoriques et des mises en situation sur chantiers professionnels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique sur chantiers forestiers. Évaluation par 12 Unités Capitalisables (10 UC et 2 UCARE) Diplôme de niveau 4, validé par le Ministère de l'Agriculture.

PRÉ-REQUIS ET PUBLIC VISÉ

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Justifier d'1 an d'expérience professionnelle dans le domaine
- Ou 3 ans d'expérience dans un autre secteur d'activité
- Etre titulaire d'un niveau 5
- Ou d'une fin de cycle de seconde générale

CONDITION D'ADMISSION

Satisfaire à l'entretien de motivation.

FRAIS PÉDAGOGIQUES : 0€

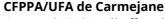
Un devis est réalisé sur demande. Nous contacter.

INFORMATIONS FINANCEMENT

Financement de la formation	Démarches	Rémunération de l'apprenant(e)
Financement personnel	Devis sur demande	
Possibilité d'utiliser votre CPF (Compte Personnel de Formation) Abondement Pôle Emploi si demandeur d'emploi	Contacter Pôle Emploi	CPF (et Pôle Emploi)
Demandeur d'emploi Financement par le Pôle Emploi ou par la Région Sud PACA	Consulter le CFPPA	Région ou Pôle Emploi
Salarié PTP (Transition pro) OCAPIAT ANFH	- Se renseigner auprès de son employeur - Consulter le CFPPA pour planning et devis	Fonds de Formation

Mis à jour le 15/11/2022





Route d'Espinouse, 04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson Tél : 04.92.34.60.56 - Mél : cfppa.digne@educagri.fr Site Internet : https://digne-carmejane.educagri.fr/





